## « La formation continue en culture : collaboration, concertation et territoires »

Compétence Culture 20 septembre 2019

## Exercice 1 : Vos expériences en collaboration

Mécanisme de collaboration		Votre expérience
1.	Coordination : Acte de diriger les initiatives ou les actions de ses membres vers la réalisation d'un but commun avec la meilleure efficacité.	
2.	Coopération: Relations et échanges non conflictuels/non concurrentiels, cherchant modalités appropriées pour analyser ensemble de façon partagée les situations. Collaborer dans le même esprit pour parvenir à des fins communes ou acceptables par tous.	
3.	Collaboration:  Acte de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun. La collaboration est un processus par lequel deux ou plusieurs personnes ou organisations s'associent pour réaliser un travail poursuivant des objectifs communs. Notions de résultats et de coresponsabilité.	
	Concertation : Pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées.	
5.	Mutualisation: La mutualisation entre organisations repose sur une envie commune de collaboration. Elle exige un objet de mutualisation. « Mutualiser des ressources (matérielles, financières ou humaines) suppose en effet la contribution de chacun des acteurs et solidarité, partage, responsabilités assumées. »	